

STRUCTURE DU LEXIQUE ONOMASTIQUE GALLO-ROMAN. ÉCHANTILLON DE LA LETTRE A

Antonia CIOLAC
Institut de linguistique de l'Académie Roumaine
« Iorgu Iordan–Al. Rosetti », Roumanie
antonia_ferihan@yahoo.com

DOI: 10.52846/AUCLLR.2024.08

Résumé

La lettre A couvre un total de 1866 entrées du DENF. Il y a deux classes: les *patronymes/matronymes de filiation* et *patronymes/matronymes provenant de la langue commune*. La première classe a un pourcentage d'environ 66% du corpus dépouillé. Elle comprend les patronymes/matronymes avec évolution phonétique et préfixe zéro, les patronymes/matronymes avec évolution phonétique et suffixe et les patronymes/matronymes avec évolution phonétique et préfixe patronymique. La deuxième classe représente environ 34,03%. Grâce à une sous-classe mixte, il est possible que les deux classes s'équilibrent à la moitié. Environ 11% du corpus sont occupés par la *préfixation patronymique*.

Abstract

STRUCTURE OF THE GALLO-ROMANCE ONOMASTIC LEXICON. LETTER SAMPLE - A

The letter A covers a total of 1,866 DENF entries. There are two classes: patronymic surnames/matronyms of filiation and patronymic surnames/matronyms originating in the common language. The first class holds a share of approximately 66% of the analysed corpus. It includes patronymic surnames/matronyms with phonetic evolution and zero prefix, patronymic surnames/matronyms with phonetic evolution, and suffix and patronymic surnames/matronyms with phonetic evolution and patronymic prefix. The second class represents approximately 34.03%. Due to a mixed subclass, it is possible for the two classes to balance out to half. Around 11% of the corpus includes patronymic prefixation.

Mots-clés: *patronyme, matronyme, préfixe patronymique, système de filiation, moyens patronymiques, moyens non-patronymiques*

Keywords: *patronymic surname, matronym, patronymic prefix, filiation system, patronymic means, non-patronymic means.*

1. Introduction : précisions terminologiques et méthodologiques

Le patronyme ou *le matronyme* constitue une catégorie onomastique de dénomination secondaire, qui se trouve en opposition avec le nom primaire ou le nom de baptême. Ce dernier représente la catégorie qui correspond au prénom moderne. Le patronyme est transmis par le père à ses descendants et, à côté du matronyme, qui est transmis par la mère, il représente l'ancêtre du nom de famille moderne. Le matronyme est représenté de manière minoritaire dans le chronolecte gallo-romain moderne, dont nous occupons ici.

Au stade actuel des recherches il est connu que la transition du patronyme médiéval, flexible et non-héréditaire, au patronyme moderne, héréditaire, s'étend sur plusieurs siècles. Il s'agit de trois cents ans, notamment entre les XIII^e–XVI^e siècles p. C., à la fin du Moyen Âge et dans la Renaissance française. Pendant toute cette période ont eu lieu toute une série de changements de noms et d'adoptions de nouveaux noms seconds surtout par certaines familles nobiliaires. D'ailleurs, il est probable que la transition se soit opérée de manière progressive et différenciée en fonction de l'aire géographique.

Il existe des questions concernant la généalogie linguistique du système onomastique gallo-roman : latine, gauloise, germanique, gallo-latine ou bien une synthèse de toutes ces origines? (v. Fabre 1998 : 17–18, 27, Lebel 1974 : 19–26, 27–35, 36–59). Nous croyons, tout comme Xavier Deniau, que les racines du système onomastique français se trouve dans la synthèse des trois systèmes historiques hérités, gaulois, germanique et latin, bien que les traces les plus importantes soient laissées par l'onomastique germanique (Deniau : 2021: 55–63 et 63, Ciolac : 2022).

Conformément à Chareille, certains chercheurs acceptent comme étant connue et admise l'hypothèse conformément à laquelle le système onomastique latin tardif a perdu l'usage courant des catégories principales du prénom et du nom gentilice à partir du III^e siècle p.C. La valeur sémantique et syntaxique principale a été attribuée à la catégorie du cognomen, la seule restée dans l'usage latin, ce qui rapprocherait le système onomastique du latin tardif des systèmes onomastiques contemporains de la fin de l'Antiquité à nom unique :

« Les grandes lignes d'une évolution désormais connue: Du système latin au système à deux éléments. Le système anthroponymique latin classique des *tria nomina* (*praenomen*, *nomen gentile*, *cognomen*), caractéristique de l'aristocratie à l'époque républicaine, rendait "immédiatement perceptible la place de l'individu à l'intérieur d'un groupe familial large" » (Toubert 1973 : 695).

« Sous l'Empire d'abord, mais surtout à partir du III^e siècle, les *cognomina* assurent progressivement le passage à un système à un seul élément (Heinzelmann 1977).

« Cette évolution, amorcée avant l'invasion du territoire latin par les Germains, [...] rend le système anthroponymique romain compatible avec ceux des Germains et des Juifs, fondés sur le nom unique » (Jarnut 1996 : 10, renvoyant à Kajanto 1963 : 9–17 et Mitterauer 1993 : 84 et suiv.).

« Le système germanique, dans lequel les liens de parenté ne peuvent s'exprimer qu'en recourant à des procédés syntagmatiques (selon le *principe de la variation* des éléments) domine en Occident jusqu'à la fin du X^e siècle. Progressivement, à la suite d'un lent processus de dégradation dont les causes restent discutées, il est supplanté, à partir du XI^e siècle, par un système de désignation à deux éléments. Les étapes de ces évolutions sont aujourd'hui bien connues et bien documentées. L'enquête internationale sur la *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, initiée par Monique Bourin en 1987, a notamment permis de préciser la chronologie et l'ampleur du mouvement par lequel s'établit le système [nom + surnom] au tournant du 1^{er} millénaire. Elle a révélé les axes majeurs et les principales articulations d'un processus complexe qui a conduit à ce que partout s'impose le surnom, plus tôt semble-t-il au sud-ouest, plus tard au nord, sous des formes variées selon les régions et les milieux sociaux. » (Chareille 2008 : 18–19)

Il y a deux catégories typologiques établies en fonction du critère étymologique: 1) la première est représentée par les anciens noms de baptême (simples, composés ou dérivés) correspondant aux actuels prénoms modernes; ces unités sont héritées de langues anciennes antérieures à la langue française, l'hébreu, le gréco-latin ou le germanique ancien; ce sont les descendants des systèmes de filiation gallo-romain et germanique, mais aussi des formules de filiation médiévales; ces unités ont une prédominance lexicale germanique; les marques de filiation consistant en des affixes spécifiquement patronymiques (à large diffusion géographique) manquent souvent; 2) la deuxième catégorie est néologique et est représentée par des éléments des langues gallo-romanes appartenant au lexique général; ces unités comprennent de la phraséologie (des périphrases, des locutions et des syntagmes) ou des parties nominales (simples, composées ou dérivées) (des adjectifs, des noms communs et des déterminants définis); parfois, dans la composition de ces noms propres de la deuxième catégorie néologique entrent aussi certains éléments hérités du vocabulaire général de la langue gauloise.

Deniau écrit à propos des réminiscences en français de certains noms latins (qui étaient très probablement des *cognomina* gallo-latins) ayant été conservés comme noms de baptême, mais non pas comme noms de saints. Parmi ces noms latins tardifs sont attestés en ancien gallo-roman méridional entre les XI^e–XII^e siècles p.C. quelques noms comme *Blanchetus*, *Borrellus*, *Brunus*, *Durandus*, *Maurinus*, *Morellus*, *Ruphus*, qui ont produit les noms de famille suivants : lat. *Blanchetus* > fr. *Blanc*, lat. *Brunus* > fr. *Brun*, lat. *Morellus* > fr. *Morel*, lat. *Durandus* > fr. *Durand* (Deniau 2021 : 67). Ces noms d'origine (gallo-)latine sont peu nombreux et rares, mais très fréquents en français moderne (Deniau 2021 : 67, 207–219, 223–232 ; cf. Mulon 2002 : 35–37).

Des formules phrastiques de filiation en langues latine et gallo-romanes ont introduit le patronyme ou le matronyme dans les textes médiévaux, mais ces formules ont disparu progressivement.

La première catégorie onomastique a été soumise à des changements néologiques français, comme l'évolution phonétique avec un préfixe zéro ou l'évolution phonétique accompagnée de la dérivation avec des affixes généraux ou bien avec des préfixes patronymiques. Cette première catégorie a été employée dans des actes

juridiques officiels (de propriété) au Moyen Âge après la formule de filiation latine ou française ainsi : lat. *filius* + génitif latin du nom unique (nom de baptême) du père. En français, *fil*s (sans connecteur) + le nom de baptême (nom unique) du père, mis au cas régime absolu (Foulet 1930 : 16, Queffélec 1995 : 12). Ou *fil*s (sans connecteur) + le nom de baptême du père dérivé avec un suffixe diminutif à valeur stylistique hypocoristique, rarement à valeur patronymique au Moyen Âge, puis aussi (vers la fin du Moyen Âge) avec des suffixes généraux ou des préfixes patronymiques. Ou *fil*s (sans connecteur) + le nom de baptême du père composé de plusieurs noms uniques. Ou bien *fil*s (sans connecteur) + le nom de baptême du père sans aucune marque de dérivation, ni de composition (Fabre : 1998 : 40–42; Dauzat : 1977 : 52–59). Le nom de baptême paternel ou maternel (de la formule de filiation elliptique) mis au cas régime se présente ainsi : *Guy* s.m. CS (cas sujet) – *Guyon* CR (cas régime); *Berte* s.f. CS – *Bertain/Bertrane* CR ou les formes masculines de ce matronyme *Bert* CS – *Berton* CR; *Hugues* (au nord) ou *Huc* (méridional)/*Hue* CS – *Hugon* (méridional) și *Huon* (au nord) CR; *Henri* CS – *Henrion* CR (Dauzat 1977 : 55, 72, Fabre 1998 : 42).

La deuxième catégorie est synthétique sur le plan lexical, mais pas nécessairement au plan grammatical, puisqu'elle est la contraction d'unités syntagmatiques périphrastiques : nous dénommons ces éléments des « patronymes/matronymes issus de la langue commune ». Cette deuxième catégorie a été utilisée dans les actes français médiévaux de recensement de la population après des formules latines du type « cognomen »/« cognomento »/« cognomine »/« qui cognominatur », « qui vocatur », « dictus », etc., disparues vers la fin du Moyen Âge.

Notre recherche part des questions signalées par la bibliographie de spécialité concernant l'inventaire onomastique français. Nous en mentionnons certaines. Deniau (2021) souligne le fait que le français choisit de ne pas marquer le rapport de filiation par des moyens lexicaux et sémantiques fréquents dans les noms patronymes ou matronymes :

« Deux solutions se présentaient, qui n'ont pas connu en France une faveur égale : relier l'individu à sa parenté en précisant après son nom de baptême un rapport de filiation; ou bien individualiser la personne en complétant ce premier nom par la mention d'une caractéristique personnelle, d'un trait de personnalité lui appartenant en propre, sous la forme d'un surnom. Un acte passé dans le comté de Nice et daté du 4 janvier 1092 nous révèle ces premiers "tâtonnements" entre les deux possibilités évoquées précédemment. [...]

C'est toutefois le système du surnom qui rencontra la faveur de la population française, la filiation étant surtout utilisée dans les actes officiels. » (Deniau 2021 : 73–75, 65–78)

D'autre part, la linguiste française Marianne Mulon affirme que, numériquement et du point de vue de la fréquence, la catégorie la plus importante de l'inventaire des noms de famille gallo-romans est celle des prénoms qui sont d'anciens noms de baptême :

« Cette catégorie des anciens noms de baptême est probablement la plus importante du corpus des noms de famille: il est remarquable que, sur les dix noms les plus fréquents aujourd’hui en France, six soient d’anciens noms de baptême : *Martin, Bernard, Thomas, Richard, Robert, Laurent*. » (Mulon 2002 : 10)

Nous souhaitons insister tout particulièrement, en ce qui suit, sur les procédés de marquage de la filiation. Par « affixe patronymique », nous entendons un affixe à sens de filiation patronymique spécialisé dans le domaine de l’onomastique (PRE 2020 [2014], s.v. patronymique). Par « sens patronymique » ou « construction patronymique », nous comprenons un sens ou une construction qui marquent la filiation de manière transparente, avec des moyens morphosyntaxiques ou lexicaux spécialisés. Nous nous proposons de mettre en relief sur le plan statistique la composition lexicale et étymologique de l’inventaire onomastique français présent à la lettre *A* du dictionnaire *DENF* (Morlet 1991). *DENF* est un dictionnaire étymologique des noms de famille français qui est important dans la lexicographie onomastique, mais aussi bien concis.

Nous voulons aussi savoir quel est le poids quantitatif de la construction patronymique dans le corpus étudié. Nous choisissons d’inclure dans la catégorie des « patronymes/matronymes de filiation » les patronymes ou matronymes provenant des noms de personnes qui sont d’anciens noms premiers. La plupart de ceux-ci étaient d’abord des noms uniques au Haut Moyen Âge (compris entre les V^e–X^e siècles p.C., entre la chute de l’Empire Romain d’Occident au 4 septembre 476 p.C. et l’an 1000), puis ils sont devenus progressivement des noms de baptême. La linguiste Morlet les désigne dans son dictionnaire avec les indications : « nom de personne; nom de baptême » (Morlet 1991 : *passim*, sous les articles).

Tout comme dans Ciolac (2024), nous nous inspirons des distinctions onomastiques opérées par Dauzat (1977 : 49–217) pour réaliser cette classification et son analyse. Les patronymes/atronymes issus de la langue commune comprennent : a) des noms d’origine géographique, b) des noms de métiers et d’occupations (incluant aussi des noms de parenté et d’autres catégories onomasiologiques, comme des noms de parties du corps ou bien tirés de la flore et de la faune, etc.) et c) des sobriquets (Dauzat 1977 : 49–217, Fabre 1998 : 59–93).

Nous incluons dans la catégorie des « patronymes/matronymes provenant de la langue commune » ces noms de famille français qui correspondent aux noms d’origine (y compris les noms topographiques), aux noms d’occupation et aux sobriquets. Tous ces types sont désignés par Morlet dans le *DENF* par des mentions telles que : « nom de localité, nom de lieu-dit », « nom ethnique », « surnom de métier », « sobriquet désignant... » etc.. Nous ne faisons pas de différence ici entre le patronyme et le matronyme, puisque leurs procédés de formation sont semblables, même s’ils ne sont pas identiques. La lettre *A* couvre un total de 1866 entrées dans le *DENF*. Nous avons deux classes de faits importants : les *patronymes matronymes de filiation* et les *patronymes/matronymes provenant de la langue commune*.

2. Classification morpho-étymologique

2.1. Patronymes/matronymes de filiation

Cette première classe des patronymes/matronymes de filiation comprend tous les patronymes/matronymes qui expriment la filiation soit de manière implicite, comme héritières des systèmes de filiation médiévaux, soit explicitement, par l'adjonction de préfixes patronymiques. C'est la classe la plus importante numériquement sous la lettre *A*, conformément au dépouillage du *DENF*. Cette classe 1 couvre 1231 unités du total de 1866 entrées de la lettre *A* et représente un pourcentage d'environ 65,97%, donc de 66% du corpus dépouillé. Le nombre des noms de famille d'origine germanique est également très élevé, avec plus de 50% du corpus dépouillé.

La classe 1 se sous-divise en plusieurs sous-classes: patronymes/matronymes avec évolution phonétique et préfixe zéro, patronymes/matronymes avec évolution phonétique et suffixe, patronymes/matronymes avec évolution phonétique et préfixe patronymique. Nous commenterons les exemples cités en nous inspirant du *DENF*.

2.1.1. Patronymes/matronymes avec évolution phonétique et préfixe zéro

Nous discutons les patronymes et matronymes qui ont une évolution phonétique française, mais un préfixe zéro, donc qui manquent de préfixe. Sont concernés les noms de famille français provenant d'anciens noms premiers. Les noms seconds qui en sont issus sont majoritairement germaniques, mais ils comprennent également des noms latins chrétiens. Ils résultent soit de sobriquets germaniques anciens (antérieurs à l'an 1000), soit de l'expression de la filiation par la variation thématique de facture germanique, soit de *cognomina* latins chrétiens, soit de l'ellipse de la formule de filiation médiévale plus tardive (entre les X^e–XV^e siècles p.C.). Ces noms représentent approximativement jusqu'à la moitié de l'ensemble de la classe 1, celle des patronymes/matronymes de filiation. À cause du préfixe zéro, le marquage de la filiation est faible dans cette sous-classe.

Quémener (2021 : 53–54) suggère que les noms de personnes au Moyen Âge français ont pu varier le long de la vie pour dénommer une seule et même personne. Nous en déduisons que les noms de personnes ont pu parfois être différents du nom de baptême, sans que nécessairement tous ces noms aient été portés dans une séquence de dénomination.

Les noms uniques ont été hérités en grand nombre et ont souffert presque toujours des évolutions phonétiques vis-à-vis de leur étymon des langues anciennes. Dans cette sous-classe onomastique avec le préfixe zéro, le rapport sémantique de filiation possède un marquage faible en français. Ceci, parce qu'il est mis en évidence surtout par la conservation du nom unique en tant que tel, comme résultat des systèmes de filiation médiévaux (cf. *supra* sous 1.). Nous citons un exemple des plus usuels et fréquemment employés.

- (1) *Albert* est la forme savante d'*Aubert*, qui a de nombreuses autres variantes françaises savantes et dérivées, dialectales et régionales. Son étymologie est germanique < germ. *Adalberht* < germ. *adal-* « noble » + germ. *-berht* « brillant, illustre ».

Nous mentionnons aussi le nom de famille d'origine germanique :

- (2) *Aschier* < nom de personne d'origine germ. *Aschari* < germ. *asc-* < vieux-haut-allemand *asc* « frêne, lance de frêne » + germ. *-hari* « armée ».

Nous citons aussi :

- (3) *Adjuteur*, nom très probablement d'origine latine tardive et chrétienne, hérité comme nom unique, ultérieurement transformé en nom de famille. Il a une évolution phonétique française, mais des affixes zéro. *Adjuteur* est une forme savante < lat. *adjutor* / *adjūtōr*, *adjūtōris* s.m., nom commun de personne, d'agent « celui qui aide, assistant » < lat. vb. transitif *adjūvo*, *adjūvī*, *adjūtum*, *adjūtāre* « aider, appuyer ».

Le français a une variante populaire du nom *Adjuteur* :

- (4) *Ajoutre*, nom de personne popularisé par un saint chrétien qui a été honoré à Clermont-Ferrand.

Le nom personnel *Adjuteur* / *Ajoutre* est entré dans la toponymie française. Ainsi, le toponyme *Saint-Ustre* tire son étymologie de ce nom personnel (dans la commune d'Ingrande, Vienne).

Beaucoup d'entrées enregistrées sous la lettre *A* qui ont à l'initiale *A(r)-* sont en fait des variantes dialectales méridionales (gasconnes) de certains noms germaniques qui commencent par les sons *R* ou *H* aspiré. Par conséquent, les noms concernés sont enregistrés aussi sous les lettres *R* et *H* du DENF. Par exemple :

- (5) *Arribart* ou *Arribert* sont des formes gasconnes du nom d'origine germanique *Ribert* < germ. *Ricberht* < germ. *ric-* « puissant » + germ. *-berht* « brillant, illustre ».
- (6) *Arramond*, *Aramon* est la variante gasconne du nom d'origine germanique assez répandu et aux nombreuses variantes *Ramon(d)/Ramon* (méridional), *Ramounet*, *Raimond* ou *Raimbaud*, avec ses variantes méridionales *Rambourg*, *Rambour*, etc. < germ. *Raginbald/Raginbold* < germ. *ragin-* « conseil » + germ. *-bald/-bold* « audacieux ».

Les langues germaniques étaient plutôt orales et avaient des systèmes onomastiques basés sur des noms uniques, mais ces unités étaient simples ou complexes. Les noms germaniques tardifs hérités en français sont pour la plupart des unités lexicales complexes, syntagmatiques et périphrastiques, formées dans les langues germaniques anciennes. Ce sont souvent des phrasèmes contractés ayant l'aspect d'un groupe nominal. Conformément à D'Arbois de Jubainville (1900 : *passim*), beaucoup des noyaux nominaux des périphrases germaniques tardives étaient des diminutifs d'autres noms germaniques périphrastiques plus anciens. Les noyaux nominaux des périphrases tardives ont été obtenus à partir des variantes périphrastiques plus anciennes par troncation et/ou suffixation diminutive et sont devenus des noyaux d'autres périphrases onomastiques nouvelles. Avec le

développement de l'écriture en langues germaniques (après le commencement du VI^e siècle p.C.), apparaissent peu à peu les noms seconds et de famille (de clan) nobiliaires germaniques, dans des variantes écrites tardives de ces langues. Les nombreux noms d'origine germanique ont gardé d'anciens formants onomastiques, dont un bon nombre ont cessé d'être des morphèmes productifs en français. Puisque ces morphèmes sont morts et figés, le linguiste Paul Lebel les dénommait des « finales de noms d'origine germanique », non pas des suffixes: la finale fr. *-baud* < germ. *-bald* > en fr. *Gerbaud* (< germ. *Gairbald*) et en fr. *Goubaud* (< germ. *Gatbald*), fr. *-bert* < germ. *-berht* > en fr. *Aubert* (< germ. *Adalberht*) et en fr. *Flobert* (< germ. *Hlodoberht*), fr. *-ger*, *-gier* < germ. *-gari* > en fr. *Auger*, *Augier* (< germ. *Aut-/Adalgari*) et en fr. *Béranger* (< germ. *Beringari*), etc. (v. Lebel 1974 : 56–57 : tableau) (voir *supra* les exemples 5 et 6).

2.1.2. Patronymes/matronymes avec évolution phonétique et suffixe

Nous discutons ici les patronymes ou matronymes qui ont une évolution phonétique et qui reçoivent des suffixes diminutifs (à valeur stylistique hypocoristique, qui rarement pouvaient avoir aussi une valeur patronymique au Moyen Âge) ou n'importe quel autre type de dérivation. Les matronymes s'inscrivent surtout dans les sous-classes avec suffixation diminutive hypocoristique ou avec suffixation générale.

Ce type de nom de famille représente une forme moderne qui résulte toujours de l'ellipse de la formule de filiation médiévale, qu'elle provienne du nom de baptême ou du sobriquet. Malgré le fait qu'elle corresponde à une ancienne structure de filiation, cette construction patronymique est réalisée à un faible degré dans cette sous-classe (v. *supra* 2.1.1.). Ceci est dû à ce que le suffixe diminutif n'a pas de sens patronymique à l'époque moderne. Mentionnons ici deux exemples.

D'abord

- (7) *Aubelet*, patronyme, *Aubelette*, matronyme, sont des diminutifs du nom d'origine germanique *Aubert*, dérivés avec les suffixes diminutifs français *-et* au masculin et *-ette* au féminin.

Ensuite, nous mentionnons les noms aux variantes dérivées :

- (8) *Aubriat*, *Aubriet*, *Aubriot*, *Aubriou*, dérivés avec des suffixes non-diminutifs à partir du nom *Aubry* d'origine germanique < germ. *Albaric* < *alb-* < germ. **albh* < vieil-anglais *aelf* < moyen-haut-allemand *elp* « elfe » + germ. *-ric* « puissant ».

À cause du fait qu'il y a plusieurs combinaisons d'anthroponymes syntagmatiques autour des mêmes noyaux hérités des langues germaniques, nous constatons le grand degré de rapprochement paronymique des noms germaniques à la lettre *A*.

Cette sous-classe est faiblement représentée du point de vue quantitatif, avec environ 30 unités du total des 1866 qui figurent dans le corpus dépouillé.

2.1.3. Patronymes/matronymes à évolution phonétique et préfixe patronymique

Nous prenons en considération dans cette sous-classe les patronymes ou les matronymes français qui reçoivent des préfixes régionaux commençant par la lettre *A*. La dérivation patronymique ou matronymique est synthétique sur le plan lexical et synthétique ou analytique du point de vue morphologique et morpholexical. Les matronymes s'inscrivent dans la sous-classe avec préfixation matronymique du type morphologique analytique.

Les unités patronymiques dérivées avec la préfixation patronymique représentent approximativement 205 éléments (parmi lesquels nous avons inclus quelques 5–6 affixes d'autres lettres) du total des 1866 entrées de la lettre *A* du *DENF*. La sous-classe de la dérivation patronymique représente un pourcentage de 10,98%, donc d'environ 11%.

Les préfixes patronymiques (synthétiques ou analytiques sur le plan morphologique et morpholexical) qui commencent par la lettre *A* sont : 1) le préfixe français *a-*, avec sa variante *ad-*, construit d'après le modèle de la préposition-adverbe latine *ad-* ayant la valeur d'un morphème; il semble être dialectal ou populaire; 2) le préfixe breton français *ab-/ap-* < breton *mab* « fils de... »; 3) le groupe patronymique contracté, analytique sur le plan grammatical, résultant de la préposition fr. *à* + article défini masculin *le* > *au-*; 4) les variantes dialectales non-contractées du groupe patronymique analytique du genre masculin: prép. *à* + article défini *le* > *al-* et prép. *à* + article défini élidé avec assimilation *l' > all-*. Celles-ci sont donc les variantes non-contractées du groupe préfixal patronymique *au-*, *al-*, *all-*. 5) Il y a aussi le groupe préfixal matronymique qui est grammaticalement analytique résulté de la préposition fr. *à* + article défini féminin *la* > *ala-*.

Le préfixe *ab-/ap-*, qui est issu du breton *mab* « fils de... » (le 2), est le seul préfixe synthétique spécialisé en onomastique en français. C'est un préfixe patronymique.

Nous complétons. Toujours avec un sens patronymique, il y a en français le suffixe *-enc* < germ. *-ing*. Celui-ci a été utilisé dans les versions écrites des langues germaniques pour former des noms de clan, tels *Meroving*. Il y a encore le suffixe patronymique d'origine flamande *-s*, qui est plus moderne. Il faut y ajouter, selon Dauzat, les noms propres de personnes au pluriel collectif, comme *Les Durand*, *Dézarnauds*, *Auxenfants*, *Lesmayoux* « les maires », qui sont rares en anthroponymie, mais fixés dans la toponymie des localités rurales (Dauzat 1977 : 58–59).

Il existe également à la lettre *D* le préfixe patronymique grammaticalement analytique *de* (Ciolac 2024 : *passim*). Celui-ci est placé devant le prénom (nom de baptême) ou du nom descriptif (nom de la langue commune française), accompagné ou non d'articles définis masculins ou féminins : *Degeorge(s)*, équivalent de *Ageorge* (Dauzat 1977 : 55). Il n'existe plus d'autres affixes patronymiques ou matronymiques spécifiquement onomastiques en français.

Cette sous-classe d'unités onomastiques ayant des préfixes patronymiques à la lettre *A* comprennent des noms qui ont les bases lexicales suivantes : a) soit des noms de baptême ou d'anciens noms uniques ; soit : b) des noms descriptifs

provenant de la langue commune (noms géographiques ou d'occupations, des sobriquets, etc.) (cf. *supra* sous 1.).

Le corpus de cette sous-classe semble partagé de moitié entre les deux types a) et b). La dernière construction, b), avec le préfixe patronymique + nom descriptif dénote de nouveau un plus faible marquage du rapport sémantique de filiation en français et s'intersecte avec la classe des « patronymes/matronymes provenant de la langue commune ».

Pour le préfixe *ad-* comme variante dialectale du préfixe français *a* (< prép. *à*), le *DENF* enregistre une seule unité onomastique s'encadrant dans la catégorie a), celle de la préfixation patronymique à partir de bases qui sont des noms premiers :

- (9) *Advenart* < ellipse de la formule [*filz*] *à Venart* ou « fils de *Venart* ». *Venart*, *Venaud*, *Venault* sont des variantes dialectales de Normandie du nom de personne français *Guénard*, *Guenaud* < nom germ. *Wanhard*, composé des éléments < germ. *wan-* « attente, espoir » (< gotique *wans* < vieux-haut-allemand *wân* « attente, espoir ») + germ. *-hard* « dur, puissant ».

Nous mentionnons quelques exemples pour les deux catégories a) et b).

Pour la catégorie a), noms de baptême ou noms uniques dérivés avec des préfixes patronymiques, nous citons les noms de famille suivants :

- (10) *Abalan* / *Aballan* < préfixe breton *ab-* < breton *mab* « fils de... » + *Alan* = « fils d'Alan ».
- (11) *Abardet* / *Abardier* < préfixe *a-* + *Bardet* / *Bardier* « fils à Bardet / Bardier ».
- (12) *Abéozen* < préfixe breton *ab-* + *Éozen* « fils de Éozen ».
- (13) *Abéré* < préfixe breton *ab-* + *Éré* « fils de Éré ».
- (14) *Acoulon* / *Acoulomb* / *Accoulon* < préfixe *a-* + *Coulon* « fils à Coulon ».
- (15) *Adenis* < préfixe *a-* + *Denis* « fils à Denis ».
- (16) *Aduard* « fils à Duard / Douard ».
- (17) *Alabeatrix* < préfixe *ala* < préposition *à* + article défini féminin *la* + *Beatrix* « fils à la Beatrix ».

Pour la catégorie b), noms descriptifs provenant de la langue commune dérivés avec des préfixes patronymiques, nous citons les noms de famille suivants :

- (18) *Abisset* < *a* + *Bisset* « fils à Bisset ».
- (19) *Agay* / *Augay* / *Auguay* < préfixe *a* et *au* + *gay* « fils à / au gay »; *gay* / *gai* < gotique **gaheis* « [homme] de bonne humeur, gai, joyeux ».

- (20) *Aguet / Aguetand / Aguetant* < « fils à celui qui fait le guet ».
- (21) *Alablanca* « fils à la blanche ».
- (22) *Alabrune* « fils à la brune ».
- (23) *Alabouvette* « fils / fille à la femme à Bouvet ».
- (24) *Alacoque* « fils / fille à la femme au *coq* ».
- (25) *Aladame* « fils / fille à la dame ».
- (26) *Allarousse* « fils à la rousse ».
- (27) *Allegrand* « fils à le grand » => « fils al legrand » : cette formule est dialectale et présente aussi une assimilation phonétique.
- (28) *Alligier* « fils à le ligier » => « fils al ligier », « fils à celui qui est léger » : la formule est dialectale avec une assimilation phonétique ; *ligier* est une variante régionale de *léger*.
- (29) *Aubarbier* « fils au barbier ».
- (30) *Bisset* : dérivé du bisse, qui en ancien français signifiait « lin ».
- (31) *Bouvet* : « veau; boeuf ».
- (32) *Bouvette* : matronyme.

Nous remarquons les phénomènes d'assimilation phonétique du préfixe patronymique analytique français dans les formes *all-*, *ap-*, *ass-* (cf. *supra*). Nous citons en guise d'exemples les déjà mentionnés noms de famille *Allarousse*, *Allegrand*, *Alligier* (exemples 27, 28, 29), mais aussi *Apprin* (« fils à Prin »), *Assimon* (ellipse de la formule « fils à Simon »). Les graphies lexicographiques du DENF sont consacrées par la norme, mais elles notent aussi la prononciation orale.

En revanche :

- (33) *Appriou* est un nom propre secondaire breton qui provient du syntagme avec préfixe patronymique breton *ab-*, prononcé *ap-* par assimilation phonétique, plus le nom de baptême breton *Riou / Rio* < lat. *Riocus*.

2.2. Patronymes/matronymes provenant de la langue commune

Nous n'insisterons pas trop sur cette deuxième classe onomastique principalement non-patronymique. Dans certaines situations, elle s'intersecte avec la première classe, celle des patronymes ou matronymes de filiation (cf. *supra* sous 2.1.3.). Il faut toutefois préciser que, lorsqu'il y en a, les procédés de formation et de dérivation qui sont appliqués à cette deuxième classe sont exactement les mêmes qui

sont appliqués à la classe 1 (des patronymes/matronymes de filiation). Nous avons compté 635 unités *non*-patronymiques du total des 1866 entrées de la lettre *A* du DENF, sans inclure au dénombrement les noms de famille qui combinent les bases de la classe non-patronymique avec la préfixation patronymique.

Cette deuxième grande classe représente une minorité importante avec un pourcentage d'environ 34,03% du corpus dépouillé. Si nous ajoutons à celle-ci l'autre moitié mixte de la sous-classe avec préfixation patronymique à partir de bases lexicales de la langue commune, le pourcentage des noms patronymiques sous la lettre *A* qui sont formés avec des moyens non-patronymiques augmente probablement à 40–50% du corpus dépouillé.

2.2.1. Nom d'origine

Nous citons ici trois exemples.

- (34) *Antibol / Antiboul / Antipoul*, nom de localité d'origine devenu nom de famille : forme ancienne du toponyme *Antibes* < *Antipolis*.
- (35) *Antichan*, nom de localité d'origine située dans la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées < nom de domaine lat. *Anstitanum* < lat. nom de personne *Anstistius* > lat. *Antissius* + le suffixe lat *-anum*.

Les noms de personne liés aux toponymes sont en grand nombre dans cette deuxième classe (patronymes formés avec des moyens non-patronymiques). Un troisième exemple est à la limite de la toponymie et du sobriquet :

- (36) *Albisson* a deux sens étymologiques : 1. « l'homme au buisson/bisson » (*bisson* : forme régionale), caractéristique du domicile ; ou : 2. comme dérivé de *bisse* < ancien occitan *bison* « lin très fin », sobriquet de celui qui portait des vêtements de lin. Remarquons que le préfixe *al-* est un moyen de dérivation qui n'a pas de sens patronymique ici.

2.2.2. Noms d'occupations et de métiers

Les noms d'occupations sont plus rares à la lettre *A*, où prédominent les noms de domaines gallo-latins et germaniques latinisés. Citons, toutefois, un exemple qui est à la frontière de l'occupation et du sobriquet. Ce dernier, le sobriquet, est un procédé sémantique élargi qui se trouve à la base de toute la classe des patronymes ou matronymes provenant de la langue commune.

- (37) *Allouge* (dans le Midi) reprend probablement le terme occitan *alleouge*, variante de *aleuge* < lat. *alleviare* « alléger ». *Allouge* a désigné initialement une embarcation qui servait au chargement et déchargement d'un bâtiment (naval). Ce surnom a été destiné à une personne qui pratiquait le métier de transporteur.

2.2.3. Sobriquets

Citons quelques exemples :

- (38) *Agu* (Franche-Comté, Picardie)/*Agut/Agutte* (matronyme dans le Cantal) < ancien français *agu* < lat. *acutus* « pointu », sobriquet qui a pu désigner au sens figuré une « personne au caractère mordant, tranchant ».
- (39) *Aloze, Alozé*, participe passé du verbe *aloser/alozier* « louer, faire l'éloge (de quelque chose/de quelqu'un) », a été un surnom avec sobriquet désignant probablement « un homme honoré, estimé ».
- (40) *Amagat* (Auvergne, Languedoc), participe passé du verbe occitan *amagar* < verbe gotique *magan* « cacher, mettre à l'abri », a été le surnom avec sobriquet destiné à un « [homme] avare ».

3. Conclusions typologiques et statistiques

En conclusion, il faut souligner en premier lieu que tous les noms et formes de noms enregistrés dans le *DENF* ne doivent pas nécessairement être fréquents dans l'usage du français moderne, même s'ils font partie de son patrimoine. L'indice de noms de famille établi par Marianne Mulon (2002 : 183–196) selon des critères thématiques sélectionne seulement certains patronymes ou matronymes.

Nous soulignons aussi que la préférence pour l'expression de type syntagmatique du surnom en français (et sans préfixation patronymique) pourrait être d'origine germanique, conformément à Chareille (2008 : 18–19).

À partir du corpus analysé, on pourrait affirmer qu'il n'y a pas de préfixes spécialisés (du type synthétique morpholexical) en onomastique française, mis à part le préfixe d'origine bretonne *ab-* (parfois assimilé à *ap-*) (dialectal et peu usuel), ni de suffixes patronymiques, sauf les deux suffixes d'origine germanique *-enc* et de *-s*. Tous ces affixes sont dialectaux, donc rares (Dauzat 1977 : 53). Nous pourrions comparer les résultats statistiques de la lettre *A* à ceux de la lettre *D* avec le préfixe *de-* du même *DENF* (Ciolac 2024 : 51, 59–60).

« Les diverses classes onomastiques secondes dérivées avec le préfixe *de*, relevées à la lettre *D* du *Dictionnaire étymologique des noms de famille* de Marie-Thérèse Morlet, sont numériquement dominées à la première place par les noms d'origine géographique (49,239%). La seconde place revient aux surnoms aux traits mixtes (24,252%). En troisième position se trouve le nom de filiation (14,87%). En quatrième position, nous incluons les surnoms descriptifs, mais aussi les noms de domaines (11,639%). Ceci confirme les observations du linguiste X. Deniau (2021) sur la création de l'inventaire des noms de famille français, qui englobent et dépassent les moyens de la toponymie. » (Ciolac 2024 : 51, 59–60)

Nous revenons aussi sur les fréquences relatives calculées qui sont mentionnées plus haut :

1. *Les patronymes/matronymes de filiation* représentent un pourcentage d'approximativement 66% du corpus dépouillé (1231 unités du total des 1866 entrées de la lettre *A* du *DENF*).

2. Le nombre des *noms de famille d'origine germanique* est de plus de 50% du corpus analysé ?

3. *Les noms de famille avec évolution phonétique française, mais avec le préfixe zéro* représentent jusqu'à environ la moitié de l'ensemble de la classe des patronymes ou matronymes de filiation (résultant de constructions elliptiques de filiation et de systèmes patronymiques et matronymiques).

4. *Les noms de famille avec évolution phonétique et des suffixes diminutifs (qui ont en général une valeur stylistique hypocoristique) ou un autre type de dérivation* sont une sous-classe faiblement représentée à la lettre *A*, avec moins de 30 unités du total des 1866 unités du corpus analysé, donc moins de 6,2% du corpus.

5. *Les noms de famille avec évolution phonétique et des préfixes patronymiques* à la lettre *A* représentent un pourcentage d'environ 11% du corpus : approximativement 205 éléments des 1866 entrées de la lettre *A* du *DENF*, parmi lesquels nous avons inclus quelques 5–6 éléments de suffixation d'autres lettres.

6. La deuxième classe, les patronymes provenant de la langue commune française, qui présentent un faible degré d'expression de la filiation, représentent une minorité importante, avec un pourcentage d'environ 34,03% du corpus : il y a 635 unités *non-patronymiques* sur les 1866 entrées de la lettre *A*.

7. Les *unités patronymiques* (la classe 1) couvrent 66%, donc un peu plus de la moitié du corpus, alors que la deuxième classe, les *patronymes provenant de la langue commune française*, représente environ 34,03% de la lettre *A*. En revanche, si nous prenons en considération la sous-classe mixte des noms patronymiques formés (avec des préfixes patronymiques) à partir de bases provenant de la langue commune, il est possible que les deux grandes classes s'équilibrent à la moitié, probablement vers les 40–50% du corpus.

La lettre *A* présente une situation exceptionnelle en onomastique française, puisqu'elle contient des noms avec des préfixes patronymiques de deux sortes. Ce sont le préfixe breton français *ab*, parfois assimilé à *ap-*, issu du mot breton *mab* signifiant « fils de... », morphologiquement synthétique, et les préfixes *a*, *ala*, *au*, *all*, *al*, grammaticalement analytiques, mais lexicalement synthétiques.

Nous remarquons le faible pourcentage d'environ 11% du corpus des *noms de famille avec (évolution phonétique et) des préfixes patronymiques*. Ceci confirme les observations de Xavier Deniau (2021 : 73–75) concernant la préférence du français, au moins dans les formes, pour le surnom purement descriptif.

Bibliographie

1. Chareille, Pascal (2008), « Introduction générale », in Pascal Chareille (éd.), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, Tome VI : *Le nom, histoire et statistiques : Quelles méthodes quantitatives pour une étude de l'anthroponymie médiévale ?*, Nouvelle édition [en ligne], Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 16–29.
2. Chareille, Pascal (éd.) (2008), *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, Tome VI : *Le nom, histoire et statistiques : Quelles méthodes*

- quantitatives pour une étude de l'anthroponymie médiévale ?*, Nouvelle édition [en ligne], Tours : Presses universitaires François-Rabelais (<https://books.openedition.org/pufr/16651>).
3. Ciolac, Antonia (2022), « Xavier Deniau, *Histoire des noms de famille français. De leur formation à leur disparition* », Paris : L'Harmattan, 2021, 255 p., in *Philologica Jassyensia*, XVIII, 1, 35 : 354 – 358.
 4. Ciolac, Antonia (2024), « Antroponimia secundară cu prefixul de- în limba franceză », in Mihaela-Viorica Constantinescu, Gabriela Stoica (éds.), *Sincronic și diacronic în cercetarea lingvistică. „Litere 160”. Actele Colocviului Aniversar al Facultății de Litere, Universitatea din București (2-4 noiembrie 2023)*, București : Editura Universității din București, 51-61.
 5. D'Arbois de Jubainville, H. (1900), *Études sur la langue des Francs à l'époque mérovingienne*, Paris : Librairie Émile Bouillon Éditeur.
 6. Dauzat, Albert (1977), *Traité d'anthroponymie française. Les noms de famille de France*, 3^e édition revue et complétée par Marie-Thérèse Morlet, Paris : Librairie Guénégaud.
 7. Deniau, Xavier (2021), *Histoire des noms de famille français. De leur formation à leur disparition*, Paris : L'Harmattan.
 8. Fabre, Paul (1998), *Les noms de personnes en France*, Que sais-je ?, Paris : Presses Universitaires de France.
 9. Foulet, Lucien (1930), *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris : (1^{re}, 3^e éd.) Librairie Ancienne Honoré Champion Éditeur (2^e éd.) Librairie Ancienne Honoré Champion § Édouard Champion.
 10. Heinzelmann, Martin (1977), « Les changements de la dénomination latine à la fin de l'antiquité », in Georges Duby, Jacques Le Goff (éds.), *Famille et parenté dans l'Occident médiéval [Actes du colloque de Paris (6-8 juin 1974)]*, Rome : École Française de Rome, 19–24.
 11. Jarnut, Jörg (1996), « Avant l'an Mil », in Monique Bourin, Jean-Marie Martin, François Menant (éd.), *L'anthroponymie, document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens [Actes du colloque international organisé par l'École Française de Rome (Rome, 6-8 octobre 1994)]*, Rome : École Française de Rome, 7–18.
 12. Kajanto, Iiro (1963), « Onomastic Studies in the Early Christian Inscriptions of Rome and Carthage », in *Acta Instituti Romani Finlandiae*, II, 1, Helsinki.
 13. Lebel, Paul (1974), *Les noms de personnes en France*, Que sais-je ?, 235, Paris : Presses Universitaires de France.
 14. Mitterauer, Michael (1993), *Ahnen und Heilige. Namengebung in der europäischen Geschichte*, München : Beck.
 15. Morlet, Marie-Thérèse (1991), *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Paris : (Librairie Académique) Perrin. (= DENF)
 16. Mulon, Marianne (2002), *Origine et histoire des noms de famille. Essais d'anthroponymie*, Paris : Éditions Errance.

17. Queffélec, Ambroise (1995), « La construction SN1 Ø SN2 et ses concurrentes dans *La mort le roi Artu* », in *L'Information Grammaticale*, 65 : 12–16 (http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1995_num_65_1_3052).
18. Quémener, Pierre-Yves (2021), « Anthroponymie française de la seconde moitié du Moyen Âge », in Christine Ferlampin-Acher, Fabienne Pomel, Emese Egedi-Kovács (éds.), *Par le non connu an l'ome. Études d'onomastique littéraire médiévale*, Budapest : Collège Eötvös József ELTE – CELLAM Université Rennes 2, 47–60 (<https://mek.oszk.hu/23000/23056/23056.pdf>).
19. Toubert, Pierre (1973), *Les structures du Latium médiéval : Le Latium méridional et la Sabine du IXe siècle à la fin du XIIe siècle*, Rome : École Française de Rome.
20. *** *Petit Robert de la langue française* (2020 [2014]), Paris, Le Robert/SEJER (= PRE 2020 [2014]).